



SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE L'INDRE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Marché de services

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

SDEI 36
Espace Colbert
Bâtiment G
2 place des Cigarières
CS60218
36004 Chateauroux Cedex

OBJET DU MARCHÉ

Conseil, assistance à maîtrise d'ouvrage (financière, patrimoniale et juridique) dans le cadre du renouvellement du cahier des charges de concession du SDEI

DURÉE DU MARCHÉ

12 mois renouvelable 12 mois

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges

PROCÉDURES

Procédure adaptée en application de l'article 28 du code des marchés publics

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

29/03/2016 à 12 H 00

DELAI MINIMUM DE VALIDITE DES OFFRES :

90 jours

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION

08/03/2016

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

SDEI 36
Espace Colbert
Bâtiment G
2 place des Cigarières
CS 60218
36004 Chateauroux Cedex
Tél. : 02-46-99-04-38 ou 02-54-61-59-59
Fax : 02-54-61-56-15
Email : a.montfort@sdei36.com

INSTANCES CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS.

Tribunal administratif de Limoges, 1, Cours Vergniaud, 87000 Limoges.

Tél : 05.55.33.91.55 E-mail : greffe.ta-limoges@juradm.fr

Introduction des recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé précontractuel :

- depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L511-1 du Code de Justice Administrative)

- recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-2 et R421-3 du Code de la Justice Administrative).

Recours de plein contentieux :

- dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.